

**Direction de la Prévision et de la Prospective**



# **Budget Economique Prévisionnel 2021**

**Situation économique en 2020 et ses perspectives en 2021**

**Janvier 2021**

***Avant-Propos***

Le Budget Economique Prévisionnel 2021 présente une révision du budget économique exploratoire publié au mois de juillet 2020. Il s’agit d’une nouvelle estimation de la croissance de l’économie nationale en 2020 et d’une révision de ses perspectives en 2021 et leurs effets sur les équilibres macroéconomiques interne et externe.

L’élaboration du présent budget tient compte des perspectives économiques mondiales, élaborées par les différents organismes internationaux, notamment le FMI, l’OCDE, la Commission Européenne et la Banque Mondiale. Ce budget tient compte également des données actualisées de la comptabilité nationale sur la base de la révision tardive des données agricoles, des résultats des enquêtes trimestrielles et des travaux de suivi et d’analyse de conjoncture menés par le Haut-Commissariat au Plan. Il tient compte aussi des données monétaires, celles des finances publiques et des statistiques des échanges extérieurs fournies respectivement de Bank Al Maghrib, de la Direction du Budget et la Direction du Trésor et des finances extérieures et de l’Office des Changes.

Les perspectives économiques nationales en 2021 tiennent compte, en plus de l’évolution économique nationale et internationale, des hypothèses portant sur l’évolution de la campagne agricole 2020-2021 et sur les nouvelles mesures et dispositions annoncées dans la Loi des Finances 2021.

***PRINCIPAUX INDICATEURS MACROECONOMIQUES***

2,5

-7,0

3,7

-6,6

-4,6

-7,1

1,3

-0,1

18,2

14,4

4,4

2,2

3,6

7,4

80,4

94,6

* **Produit Intérieur Brut**
* **Valeur ajoutée non agricole**
* **Valeur ajoutée primaire**
* **Inflation**
* **Déficit commercial**
* **Besoin de financement**
* **Déficit budgétaire**
* **Taux d’endettement global**

**2019**

**2020**

**2021**

4,6

3,6

11,0

1,1

15,6

3,3

6,4

95,6

**EVOLUTION DE LA CROISSANCE NATIONALE (EN %)**

**PRINCIPAUX RATIOS (EN % DU PIB)**

 *Baisse*

Allègement

Creusement

 *Accroissement*

***Introduction***

L’ampleur de la pandémie de la COVID-19 et sa grande vitesse de propagation à travers le monde entier, aurait provoqué en 2020 une contraction profonde de l’économie mondiale, bouleversant ainsi les chaînes d'approvisionnement et de production, et créant un chômage généralisé suite aux mesures de confinement en vue de lutter contre la propagation du virus.

Au niveau national, cette crise aurait entrainé un choc sévère et inédit sur l’activité économique en 2020, accentuant l’effet de deux années successives de sécheresse et entrainant ainsi une récession économique, la plus dure depuis plus de vingt ans. Il s’agit à la fois d’un choc double d’offre et de demande dû aux conséquences lourdes de l’arrêt total ou partiel des activités des secteurs économiques, en particulier la perturbation des chaînes de valeurs, la restriction de la mobilité de main d’œuvre et sur les voyages et la fermeture des frontières.

L’année 2021 s’ouvrirait, cependant, sur des perspectives favorables. Elle devrait profiter d’une reprise attendue de la demande en liaison avec l’amélioration de l’économie internationale suite aux avancements des campagnes de vaccination, favorisant ainsi l’ouverture des frontières internationales et entrainant un regain de confiance des ménages et des investisseurs.

Les perspectives pour 2021 se basent aussi sur un scénario d’une production céréalière moyenne de 75 millions de quintaux durant la campagne agricole 2020-2021, et dépendraient aussi de la dynamique des activités non agricoles qui pourraient connaitre un plus grand souci de consolidation des entreprises par les politiques publiques.

1. ***Environnement international :***

***Une reprise progressive dans un contexte d’incertitudes***

La crise sanitaire mondiale provoquée par la propagation du virus de la Covid-19 aurait été à l’origine d’une récession économique historique. Contrairement à la dernière crise de 2008-2009, la baisse du PIB en 2020 ne concernerait pas que les économies avancées, mais aussi la plupart des pays émergents, à l’exception de la Chine qui aurait évité un très fort ralentissement de sa croissance. Globalement, le PIB mondial aurait enregistré une baisse de 3,7% en 2020[[1]](#footnote-1) après une croissance de 2,8% en 2019. Cette récession aurait été légèrement moins sévère qu’attendu, du fait essentiellement d’une contraction moindre dans les économies avancées et d’un redémarrage plus solide en Chine.

**En 2021**, les perspectives s’éclaircissent grâce aux différentes campagnes de vaccination en cours, mais aussi à la poursuite des efforts pour soutenir les entreprises et les ménages. Globalement, le PIB mondial devrait atteindre 4,3% en 2021. Cependant, ces perspectives sont sujettes à une incertitude extrême liée à des facteurs difficiles à prévoir, tels que l’efficacité du vaccin face à un virus en mutation et les coûts d’ajustement de la restructuration des défaillances causées par la pandémie.

A ces facteurs d'incertitudes s’ajoute la redéfinition des relations entre les britanniques et les européens suite à l'entrée en vigueur de l'accord post- BREXIT en janvier 2021. En outre, la pandémie aurait exacerbé des risques associés à une vague d’accumulation de la dette mondiale. Les niveaux d'endettement ont atteint des sommets historiques, ce qui rend l'économie mondiale particulièrement vulnérable aux tensions sur les marchés financiers.

Dans **les économies avancées**, une forte résurgence de la COVID-19 aurait coupé le rebond économique naissant au second semestre 2020. L'effondrement de l'activité économique en 2020 avec un taux de -5,4%, aurait été largement tiré par de fortes baisses de la demande et de l'offre des services. La reprise de 3,3% attendue en 2021 dépendrait fortement de l’évolution de la pandémie.

**Aux Etats Unis,** l’économie aurait mieux résisté aux effets de la pandémie que celle de la zone euro. Elle devrait se redresser en 2021 à 3,5% après une contraction de 3,6% en 2020, restant toutefois dépendante de la prolongation des politiques publiques de soutien à la croissance, dans un contexte de tensions politiques et d’incertitudes économiques. Ainsi, le taux de chômage devrait diminuer, mais demeurerait élevé par rapport à la période pré-pandémique en liaison avec l’importance des secteurs touchés par la pandémie et les obstacles de la réaffectation de la main-d'œuvre.

S’agissant **de la zone euro**, fortement impactée par une deuxième vague de la pandémie, les projections envisagent un regain de croissance limité à 3,6% pour 2021 après une contraction profonde de son économie de 7,5% en 2020. L'investissement dans la zone resterait entravé par les éventuelles mesures de restrictions et la baisse de la confiance qui en découle. Aussi, les prévisions d'augmentation de l'endettement des entreprises ne présagent pas un processus d'adaptation rapide. Quant à la consommation privée, sa reprise devrait être lente, freinée par un chômage élevé et une croissance modeste des salaires. Bien qu'un peu plus dynamique, la croissance des exportations devrait être limitée par la reprise modérée du commerce international.

S’agissant **des pays émergents et en développement,** les différences régionales restent frappantes. **La Chine** qui est parvenue à éviter une deuxième vague épidémique, aurait pu redresser son économie très tôt. Son économie aurait bénéficié d’un fort appui des politiques publiques, de l’augmentation de l’investissement notamment dans les infrastructures ainsi que d’une forte expansion des exportations. La croissance chinoise devrait ainsi représenter plus du tiers de la croissance mondiale en 2021 avec un taux de 7,9% après 2% en 2020.

Toutefois, pour **les autres pays émergents et en développement**, les perspectives demeurent précaires suite à la multitude des secteurs durement impactés par la pandémie et à une plus grande dépendance à l’égard des sources de financement extérieures. Ainsi, des récessions très marquées auraient été enregistrées dans de nombreux pays d’Asie en particulier l’Inde et d’Amérique latine, notamment le Brésil. De même, pour les pays exportateurs de pétrole, en particulier ceux de la région du Moyen-Orient et de l’Asie centrale, l’activité économique durement impactée par la faiblesse des cours du pétrole, aurait enregistré des PIB en fortes baisses. Globalement, la croissance des pays émergents et en développement devrait atteindre 5% en 2021 après une baisse de 2,6% en 2020.

Dans ce contexte de récession mondiale, le **volume des échanges commerciaux** aurait chuté de 10,3% en 2020, suite à la faiblesse de la demande finale des consommateurs et des entreprises. Cadrant avec la reprise prévue de l’activité mondiale, le commerce mondial devrait augmenter d’environ 3,9% en 2021. Toutefois, les perspectives commerciales devraient être particulièrement sombres pour les pays tributaires du tourisme et aussi pour ceux exportateurs de pétrole qui devraient continuer de subir un choc sévère des termes de l’échange dû à la baisse des prix du pétrole.

Sur **le marché des matières premières**, l'impact prolongé de la pandémie sur la demande mondiale de pétrole aurait causé un recul des cours de pétrole en 2020 de l’ordre de 34% par rapport à 2019. Ainsi, et afin de soutenir les cours, la coalition des pays de l'OPEP+ a décidé en fin 2020, d'augmenter la production de pétrole de seulement 0,5 mb/j en janvier 2020 prévoyant une hausse graduelle et prudente de la production en 2021. Dans ces conditions, la Banque mondiale prévoit une légère augmentation du cours du baril pour atteindre en moyenne 44$/baril après 41$/baril en 2020. De même, les autres matières premières, devraient enregistrer une timide reprise de 2,4% en 2021 après 2,2% en 2020.

Dans la lignée des perspectives pour l’activité économique mondiale, **l’inflation** devrait rester faible et bien en deçà des niveaux enregistrés avant la pandémie. Les effets de la faible demande globale semblent avoir surpassé ceux des perturbations de l’offre engendrant une baisse globale du taux d’inflation qui devrait atteindre 1,5% en 2020 puis 1,4% en 2021 au lieu de 1,9% en 2019.

Sur **le marché de change,** l’euro qui s’est apprécié en moyenne annuelle de 1,5% par rapport au dollar en 2020, devrait encore gagner 4% en 2021. L’écart de la croissance entre l’économie américaine et celle de la zone euro a été le principal déterminant de l’évolution du taux de change. En 2020, la dégradation de la situation sanitaire aux États-Unis et l’annonce de l’abandon de la cible officielle d’inflation de la Réserve Fédérale ont contribué à renforcer l’euro. Aussi, l’émission d’une dette européenne commune suite à l’adoption du plan de relance de plusieurs milliards d’euros, aurait renforcé le rôle de l’euro comme monnaie de réserve.

Dans ce contexte de perspectives à l’échelle internationale, l’économie nationale devrait profiter des effets de redressement de la croissance prévue chez les principaux partenaires commerciaux, particulièrement les pays européens. Ainsi, la demande des biens adressée au Maroc devrait se redresser de 9,6% en 2021 après une chute de 13% en 2020.

1. ***Situation économique en 2020 :***

***Profonde récession économique nationale en 2020, suite aux effets de la COVID-19 et de la succession de deux campagnes agricoles sèches***

Le Maroc, comme tous les pays du monde, aurait été impacté en 2020 par la pandémie, subissant de pénibles conséquences socio-économiques. Conjuguée à une deuxième année de sécheresse, cette crise aurait conduit à une lourde récession, la première depuis plus de deux décennies.

Au niveau du secteur non agricole, les activités profondément touchées par la pandémie auraient été celles fortement dépendantes de la demande extérieure, notamment des pays européens. Il s’agit essentiellement du secteur touristique et de ses activités annexes, des industries mécaniques, métallurgiques et électriques (IMME), des industries du textile et habillement, du commerce et du transport. En revanche, d’autres secteurs auraient continué d’être résilients en affichant des performances, notamment les activités de l’industrie extractive, agroalimentaire, chimique et para-chimique, les services de santé et éducation et les services d’administration.

Ainsi, les activités industrielles auraient pâti des répercussions négatives de l’arrêt temporaire de l’activité de plusieurs opérateurs industriels et du retrait de leur dynamisme sur le marché national et international. Leur valeur ajoutée se serait ainsi, fortement contractée de 7% en 2020 contre une hausse de 2,8% en 2019. Cette contreperformance aurait été attribuable principalement à la baisse de la valeur ajoutée des IMME de 22,4% en 2020 contre une hausse de 4,7% une année auparavant.

En effet, l’activité du secteur automobile, étant fortement corrélée aux carnets de commandes des donneurs d’ordre à l’étranger et absorbant 27% des exportations nationales entre 2010-2019, aurait été impactée par cette crise à travers l’arrêt partiel de plusieurs unités industrielles. Aussi, le secteur aéronautique, opérant dans une configuration de chaîne de valeurs mondialisée, aurait été directement touché par les difficultés rencontrées par les différents opérateurs de l’aviation, conduisant à l’effondrement de la demande d’avions neufs, ce qui aurait forcé les grands constructeurs du secteur à réduire la cadence de leur production.

Pour leur part, les activités du textile et cuir auraient chuté de près de 14,1% en 2020 après une hausse de 3,1% en 2019, souffrant en plus des retombées de la crise, des problèmes structurels, notamment la forte concurrence turque et chinoise et le poids important du secteur informel. Ces faiblesses se seraient aggravées, d’abord par la perturbation des chaînes d’approvisionnement des unités industrielles en intrants provenant de l’Asie, particulièrement de la Chine,  et par la chute de la demande extérieure notamment de l’Espagne et de la France, des produits de la confection et de la bonneterie. Toutefois, ces difficultés se seraient atténuées par l’apparition d’une forte demande mondiale et nationale pour les articles du textile liés au domaine médical.

La valeur ajoutée du secteur de l’industrie agroalimentaire, aurait connu en 2020 une amélioration, en enregistrant une modeste croissance de l’ordre de 0,6% en 2020 contre une évolution de 1,1% l’année précédente. Ce bon comportement aurait permis de compenser les pertes à l’export au niveau de ce secteur et ce grâce à la bonne tenue de la demande intérieure, maintenue par les efforts entrepris pour soutenir le pouvoir d’achat.

Les industries chimiques et para-chimiques auraient enregistré une valeur ajoutée en accroissement de près de 7,6% en 2020 contre 5,6% en 2019. D’une part, la baisse de la demande étrangère adressée aux produits pharmaceutiques aurait été largement compensée par la bonne orientation de la demande locale. D’autre part, la production des engrais chimiques destinés à l’export se serait améliorée profitant du raffermissement des importations Brésiliennes, Indiennes et Européennes et du repli des exportations des principaux concurrents, notamment, la Chine et les Etats-Unis.

De même, la valeur ajoutée des industries extractives aurait progressé de près de 4,4% en 2020 contre 2,4% en 2019. La production du phosphate brut se serait raffermie suite à l’accroissement du volume des expéditions du phosphate et de ses dérivés, malgré les perturbations des prix au niveau du marché international. Toutefois, la production des métaux, notamment celle de zinc, de cobalt et de plomb se serait contractée en 2020, impactée par la fermeture de la majorité des sites miniers et le repli de leur cours à l’échelle internationale.

De sa part, le secteur du Bâtiment et Travaux Publics aurait affiché un repli de sa valeur ajoutée de 9,8% en 2020, après sa légère redynamisation de 1,7% constatée une année auparavant. C’est en particulier la branche du Bâtiment qui aurait été sévèrement pénalisée par le double choc d’offre et de demande, causé par la crise. Les pertes d’emploi et la réduction des salaires auraient entraîné une dégradation du pouvoir d’achat des consommateurs. De plus, l’arrêt des chantiers et la baisse des ventes de logements auraient freiné les investissements des promoteurs immobiliers.

Face à cette situation, des mesures ont été mises en place afin d’atténuer ces effets et d’amorcer la relance de ce secteur. Il s’agit notamment de la réduction de 50% des droits d’enregistrement relatifs à l'acquisition des logements et des terrains destinés à la construction dont la valeur ne dépassant pas 2,5 MDH et leur annulation pour le logement social, la suspension de l'application du référentiel des prix et le report des échéances de crédits.

De son côté, la valeur ajoutée du secteur énergétique aurait affiché un repli de près de 4,1% en 2020, suite à la baisse de plusieurs activités industrielles, après un net rebondissement de 13,2% enregistré en 2019. Cet affaiblissement de la production de l’énergie électrique aurait été également accentué par la contraction de la demande extérieure en électricité en provenance de l’Espagne.

Dans ces conditions, le secteur secondaire aurait dégagé une valeur ajoutée en baisse de 6,3%, contribuant ainsi négativement à la croissance du PIB de -1,6 points.

Au niveau des activités tertiaires, la fermeture des frontières et la suspension des déplacements interurbains auraient impacté négativement le dynamisme de l’activité touristique. Ce secteur aurait également pâti de l’annulation de l’opération Marhaba 2020, vue l’importance de la part des MRE dans les arrivées touristiques. La pandémie, de ce fait, aurait mis la lumière sur les dysfonctionnements structurels du secteur et sa forte dépendance aux marchés extérieurs, avec une part de 31% seulement pour le tourisme interne. Ainsi, la valeur ajoutée touristique aurait connu un effondrement de près de 55,8% en 2020 contre une hausse de 3,7% un an auparavant.

De même, la valeur ajoutée du secteur du transport, aurait enregistré une chute de 25,8% en 2020 après un accroissement de 6,6% en 2019, sous l’effet des arrêts temporaires de ses activités. Le transport aérien, représentant plus de 27% de la valeur ajoutée du secteur, aurait subi l’impact de l’arrêt total de ses activités durant la période du confinement. Le transport ferroviaire aurait été également touché par la baisse du nombre des voyageurs ferroviaires à cause de la suspension ou la limitation des déplacements entre les villes. Le transport maritime aurait, à l’inverse, poursuivi sa tendance haussière en liaison avec le redressement des échanges du commerce mondial durant la deuxième moitié de l’année 2020.

Les activités du commerce auraient affiché une évolution négative de 11,4% en 2020 au lieu d’une hausse de 2,4% en 2019. Cependant, le commerce des produits alimentaires et d’hygiène aurait tiré profit de la crise, tandis que le commerce d’autres biens tels que l’électroménager, les loisirs et le mobilier aurait connu une dégradation aigue, atténuée par le développement du e-commerce.

Par ailleurs, le secteur des postes et télécommunication, affecté par les répercussions de la crise sur les activités des services de la poste, aurait reculé de près de 1,3% en 2020 après une faible hausse de 0,3% enregistrée en 2019. Néanmoins, ces contreperformances auraient été atténuées par le rebondissement du nombre d’unités consommées du mobile et d’internet, en raison de la conversion vers le télétravail et l’enseignement à distance.

En revanche, les services non marchands auraient compensé en partie la baisse des services marchands, avec le maintien de la croissance de leur valeur ajoutée à 5% en 2020, en raison des charges incompressibles de la masse salariale et des cotisations sociales. De même, les services relatifs à la santé et à l’éducation auraient connu un dynamisme avec un accroissement de leur valeur ajoutée de 4,6% en 2020 contre 2,4% enregistré en 2019. En effet, suite aux pressions exercées par la crise de la covid-19, un effort considérable aurait été déployé en 2020 pour la consolidation et le renforcement des capacités du système de santé, et l’amélioration de sa qualité.

Eu égard à ces évolutions, le secteur tertiaire aurait affiché un recul de 6,8% contre une hausse de 3,8% en 2019, contribuant ainsi négativement à la croissance du PIB de -3,5 points.

Au niveau du secteur primaire, la campagne agricole 2019/2020 aurait été impactée, pour la deuxième année consécutive par des conditions climatiques défavorables, caractérisées par un déficit pluviométrique important et une mauvaise répartition spatio-temporelle des précipitations. Ainsi, la production céréalière n’aurait pas dépassé 32 millions de quintaux (17,7 MQx blé tendre, 7,9 MQx blé dur et 6,4 MQx orge), en baisse de 39% par rapport à la campagne agricole précédente et de 57% en comparaison avec une année moyenne. Toutefois, la faible performance de la filière céréalière aurait été compensée relativement par la performance des cultures irriguées, plus particulièrement les cultures fruitières.

La production des filières animales se serait infléchie sous l’effet du déficit fourrager causé par la sècheresse. Pour sa part, l’activité avicole aurait été négativement impactée par la baisse de la demande intérieure sous l’effet de la crise de la COVID-19. Ainsi, la valeur ajoutée agricole en 2020 se serait repliée de 8,1% en 2020 au lieu d’une baisse de 5,8% durant l’année précédente.

Les activités de la pêche maritime auraient connu un ralentissement de la commercialisation des produits de la pêche côtière et artisanale accompagné par une baisse des prix. La croissance de la valeur ajoutée des activités de la pêche se serait limitée à 4,4% au lieu de 8,3% l’année précédente.

 Compte tenu de ces évolutions, le secteur primaire aurait dégagé une valeur ajoutée en repli de 7,1% en 2020 après une baisse de 4,6% en 2019, contribuant encore une fois négativement à la croissance du Produit Intérieur Brut de -0,9 point.

Dans ces conditions, et compte tenu de la baisse de 9,1% des impôts et taxes sur produits nets de subventions, **la croissance économique nationale aurait connu une récession de 7% en 2020** au lieu d’une croissance de 2,5% enregistrée en 2019.

Concernant l’évolution des prix intérieurs, le fléchissement des cours des produits énergétiques et des autres matières premières au niveau international, conjugué à un recul de la demande, devraient entrainer une baisse du niveau général des prix qui se serait située aux alentours de -0,1% au lieu d’une hausse de 1,3% enregistrée en 2019.

Dans ce contexte de détérioration de la croissance économique, le marché du travail aurait connu sur l’ensemble de l’année 2020 des pertes d’emploi qui auraient atteint 531 000 postes. Ainsi, et sous l’hypothèse de la poursuite de la baisse tendancielle du taux d’activité, ces pertes auraient porté le taux de chômage au niveau national à près de 12,8%, soit une hausse de 3,6 points par rapport à son niveau enregistré en 2019.

***Contribution négative de la demande Intérieure à la croissance économique***

La crise sanitaire aurait lourdement impacté la demande intérieure. Les mesures limitatives de déplacement et de circulation pour endiguer la pandémie auraient impacté négativement aussi bien les activités des entreprises que le niveau de vie des ménages. En effet, les pertes colossales d’emplois causées par la pandémie auraient conduit à une dégradation des revenus des ménages impactant leur niveau de consommation. Cette dernière qui représente plus de la moitié de la demande intérieure, aurait été également impactée par la baisse des revenus ruraux, sous l’effet de la succession de deux années de sécheresse.

De ce fait, les ménages auraient diminué leurs dépenses de consommation au lieu de s’endetter et leurs recours aux crédits de consommation auraient accusé une baisse historique de près de 2,5% contre une hausse moyenne de 11,7% entre 2002 et 2019. Ainsi, la consommation des ménages, aurait enregistré un repli sans précédent de près de 9,4% en 2020, le premier depuis 1997. Sa contribution à la croissance économique aurait été négative de 5,3 points au lieu d’une contribution positive d’un point en 2019.

En revanche, la consommation des administrations publiques aurait connu un rebond de près de 6,2% en 2020, expliqué par la hausse importante des dépenses de l’Etat, en lien avec les mesures de la gestion des répercussions de la crise sanitaire. Ces mesures auraient concerné des dépenses exceptionnelles pour soutenir le secteur de la santé et le pouvoir d’achat. La contribution de la consommation des administrations publiques à la croissance aurait ainsi été de 1,2 point au lieu de 0,6 point en 2019.

Au total, la consommation finale nationale aurait connu un recul de 5,4% au lieu d’une hausse moyenne annuelle de 3,9% entre 2008-2019. Sa contribution à la croissance du PIB aurait été négative de -4,1 points au lieu d’une contribution positive de 1,6 point en 2019.

Quant à l’investissement, il aurait subi les revers de la crise sanitaire qui auraient conduit en 2020 à une réduction des dépenses budgétaires d’investissement de près de 4,7% et à une baisse des importations en biens d’équipement. Dans un contexte d’incertitudes et de risques financiers, les entreprises auraient reporté leurs investissements et retardé leurs achats de fournitures et leurs opérations de recrutement, surtout les entreprises qui n’auraient pas bénéficié de la période du rattrapage de consommation.

Tenant compte des retombées de la sécheresse et de la crise sanitaire, qui auraient causé une forte baisse de la variation de stocks de près de 18,1%, l’investissement brut aurait connu une baisse d’environ 9,8%, présentant ainsi une contribution négative à la croissance économique de -3,2 points au lieu d’une contribution positive de 0,3 point en 2019.

Globalement, la demande intérieure aurait diminué de 6,7% en volume, au lieu d’une hausse de 1,7% en 2019. Sa contribution à la croissance aurait été négative pour la première fois depuis 1997 de -7,3 points, au lieu d’une contribution positive de 1,9 point en 2019.

***Allégement du déficit courant dû à une baisse plus importante des importations que celle des exportations et à la résilience des transferts des MRE***

L’activité économique mondiale aurait connu en 2020 un recul prononcé des échanges extérieures sur fond de perturbations des chaines de valeurs mondiales et des mesures de confinement et de reconfinement ainsi que la baisse synchronisée de la croissance dans le monde entier. Dans ce contexte, la demande mondiale adressée au Maroc aurait connu un recul sous l’effet de la baisse de l’activité économique des principaux partenaires commerciaux.

Les retombées de la crise pandémique sur le marché de travail et les revenus auraient contribué au recul des exportations des secteurs productifs nationaux notamment ceux des métiers mondiaux. A cet effet, en dépit du rattrapage constaté depuis la levée du confinement général, les exportations des secteurs de l’automobile et de l’aéronautique auraient enregistré un recul à deux chiffres en raison de la forte baisse de l’activité aéronautique mondiale et la postériorité des dépenses pour les biens durables.

En outre, malgré l’effet de la réduction de la demande chinoise sur les produits phosphatés et l’offre satisfaisante sur ce marché, les performances productives dans ce secteur et la consolidation de la part des exportations marocaines auraient contribué à une augmentation modérée des exportations de phosphates et dérivés notamment les engrais chimiques. Les exportations des produits de l’agriculture et de l’agroalimentaire auraient réalisé une légère hausse sous l’effet du maintien d’approvisionnement des marchés partenaires.

Les effets de la crise sanitaire auraient accentué les difficultés du secteur du textile. Sa contreperformance témoigne de l’ampleur du recul de la demande et de la forte concurrence à laquelle font face ses produits sur le marché international. C’est ainsi que leurs exportations auraient enregistré une nette baisse, sous l’effet principalement du recul des exportations des vêtements confectionnés.

 Le recul enregistré au niveau des exportations aurait contribué au fléchissement des importations des intrants utilisés par les secteurs exportateurs, notamment ceux liés aux métiers mondiaux. Ainsi, les importations des demi-produits et des produits d’équipement auraient enregistré des replis importants largement liés au taux d’intégration moyen qui caractérise ces industries. De plus, les mesures limitatives de déplacement et de circulation entreprises, ainsi que le recul de l’activité économique auraient contribué à la réduction de la demande intérieure en produits énergétiques.

Cependant, le net recul de la production céréalière par rapport à l’année précédente sous les effets de la sécheresse, auraient engendré l’augmentation des importations en produits alimentaires notamment en blé. En outre, les besoins accrus des structures sanitaires en matière de produits et matériaux médicaux auraient contribué à l’augmentation des importations de cette catégorie de produits.

Tenant compte de la forte détérioration des échanges de services suite notamment au repli des recettes de voyage, ainsi qu’au recul du trafic de marchandises, les exportations de biens et de services en volume auraient enregistré une baisse de 14,1% par rapport à une hausse de 5,8% enregistrée en 2019. De même, les importations auraient affiché un repli de 12,2% au lieu d’une augmentation de 3,4% enregistrée en 2019. A cet effet, la demande extérieure nette aurait dégagé à nouveau une contribution positive à la croissance du PIB de 0,3 point en baisse par rapport à + 0,6 point enregistrée en 2019.

Le fléchissement de la demande mondiale conjugué à une offre satisfaisante sur les marchés auraient contribué à une baisse synchronisée des prix des matières premières. Cette baisse des cours à l’international, aurait profité à la facture énergétique mais aurait pénalisé partiellement les exportations nationales notamment en matière de produits de phosphate et dérivés. Cependant, la facture alimentaire se serait alourdie en raison du renchérissement des cours des céréales en 2020.

Ainsi, les importations de biens en valeur auraient affiché une baisse de 15,1% alors que les exportations de biens auraient enregistré un recul en valeur de l’ordre de 8,1%. C’est ainsi que le déficit commercial aurait affiché une amélioration, passant à 14,6% du PIB au lieu de 18,2% enregistré en 2019.

En tenant compte des évolutions nettes des échanges de services, le déficit en ressources aurait atteint 8,9% du PIB, en amélioration par rapport à 10,5% du PIB enregistré en 2019. Avec les transferts des MRE qui auraient maintenu leur performance habituelle et les flux des revenus d’investissement, le déficit du compte courant de la balance des paiements aurait atteint 2,2% du PIB en allègement par rapport à son niveau de 4,4% du PIB enregistré en 2019.

***L’effort budgétaire additionnel pour soutenir l’activité conjugué à la baisse des recettes fiscales aurait conduit à la détérioration du déficit budgétaire***

Le rétablissement budgétaire entamé depuis l’année 2013, permettant de contenir le déficit budgétaire à 3,6% du PIB en 2019 aurait connu en 2020 une rupture, sous l’effet notamment des répercussions négatives de la crise sanitaire sur les recettes de l’Etat. Les contreperformances de ces dernières, conjuguées à l’accélération des besoins nécessaires pour contrer les effets néfastes économiques et sociaux de la pandémie auraient creusé les besoins de financement du trésor.

Dans ces conditions, l’adoption d’une première Loi de Finances Rectificative depuis 30 ans qui s’est imposée en 2020, n’aurait pas pu empêcher une forte chute des recettes fiscales, et ce malgré la levée des restrictions imposées et la reprise graduelle de certaines activités économiques depuis la deuxième moitié de l’année 2020. Ainsi, ces recettes qui représentent près de 86% des recettes ordinaires, auraient affiché une baisse de près de 7% pour s’établir à 18,3% du PIB au lieu d’une moyenne annuelle de 19% du PIB durant la période 2012-2019.

En effet, les contreperformances des recettes fiscales auraient été dues principalement aux fortes diminutions attendues au niveau de toutes les rubriques des impôts directs, indirects et droits et taxes, à l’exception des recettes tirées de l’impôt sur les sociétés. Ces derniers auraient progressé légèrement, étant donné que leur calcul se fait sur la base des résultats de l’année précédente. Cependant, les entrées au titre de l’impôt sur le revenu auraient été impactées par l’arrêt de l’activité et les pertes d’emploi au niveau de plusieurs secteurs, affichant ainsi un repli de près de 4,7% en 2020 contre une légère hausse de 0,3% en 2019.

Par ailleurs, les recettes générées par la TVA à l’importation et les droits de douane, affectées aussi bien par le recul du volume des importations que par la tendance baissière des prix des produits pétroliers importés, auraient accusé en 2020 de fortes chutes. De son côté, la TVA à l’intérieure aurait également affiché un repli, mais moins prononcé, sous l’effet de la diminution de la consommation. De même, les recettes tirées de la TIC auraient enregistré une baisse de près de 9,5% en 2020, due notamment au recul des recettes de la TIC des produits énergétiques, impactées par le repli de la consommation des produits énergétiques.

Quant aux recettes non fiscales, elles auraient affiché un recul de près de 20% pour s’établir à près de 2,5% du PIB, en baisse de 0,5 point par rapport à leur niveau enregistré en 2019. Cette contreperformance aurait été attribuable à l’absence des opérations de privatisation et à la baisse des versements en provenance des établissements et entreprises publics. Tenant compte de ces évolutions, les recettes ordinaires auraient représenté 21,1% du PIB en 2020 en baisse de 0,6 point par rapport à 2019 et d’un point par rapport à la moyenne annuelle de la période 2012-2019.

Par ailleurs, les besoins nécessaires pour contenir les effets socio-économiques de la crise, auraient conduit à une augmentation des dépenses publiques. Les dépenses additionnelles auraient concerné, notamment les subventions versées aux salariés, les transferts monétaires aux travailleurs du secteur informel et l’appui au financement des entreprises. De même, les dépenses de mise à niveau du dispositif médical ainsi que le soutien de l’économie nationale, auraient été prises en charge essentiellement par le fonds spécial pour la gestion de la pandémie.

Dans ces conditions, les dépenses ordinaires auraient connu une hausse de 5,4% après 5% en 2019 et seulement 0,6% en croissance moyenne annuelle entre 2013-2019. Elles auraient, ainsi, atteint près de 21,8% du PIB en 2020 au lieu de 19,4% en 2019 et 20,3% entre 2014-2018. L’accroissement de ces charges aurait concerné les différentes composantes, à l’exception des dépenses de la compensation qui auraient été contenues à 1,3% du PIB en 2020 au lieu de 1,4% en 2019 et 2,9% entre 2012-2018.

Les pressions exercées sur les dépenses et les contreperformances des recettes, auraient ainsi induit un solde ordinaire négatif, le premier depuis l’année 2014, pour atteindre -0,7% du PIB au lieu de +1,6% en moyenne annuelle durant la période 2014-2019. Quant aux dépenses d’investissements, et tenant compte de la réduction des dépenses des budgets ministériels, en vue d’adapter la politique budgétaire aux impératifs du contexte pandémique, ces charges auraient baissé de près de 4,7% maintenant ainsi leur part dans le PIB à 6,2%.

Dans ces conditions, le déficit budgétaire aurait connu un creusement en 2020 pour atteindre près de 7,4% du PIB, au lieu de 3,6% en 2019. Ce besoin de financement aurait dépassé largement la moyenne annuelle des déficits enregistrés entre 2012-2019, soit 4,5% du PIB et aurait été largement supérieur aux prévisions de la loi des finances de l’année 2020.

 ***Sorties massives sur le marché financier international pour couvrir les besoins de financement du Trésor***

La dégradation des besoins de financement du Trésor, suite aux effets négatifs de la crise sanitaire et la pression exercée sur les réserves en devises, auraient limité les marges de manœuvre de financement de l’économie nationale en 2020. Face à cette situation, le Maroc a eu un recours massif au marché financier international pour la mobilisation davantage de ressources auprès des bailleurs de fonds.

Après avoir eu recours à la Ligne de Précaution de Liquidité, la suppression du plafond des financements extérieurs aurait permis de mobiliser des prêts auprès des principaux prêteurs partenaires, au-delà de ceux qui étaient programmés avant la crise, notamment le prêt de couverture contre les risques auprès de la Banque Mondiale. D’autres prêts auraient permis de mobiliser des ressources supplémentaires pour mener les interventions d’urgence et améliorer la résilience de l’économie nationale.

En effet, le Maroc a émis, en septembre 2020, un emprunt obligataire sur le marché financier international d’un milliard d’euros. Cette émission à l’international, qui vient après celle effectuée l’année dernière, et ce après une longue absence, depuis 2014, n’aurait pas d’impact sur l’équilibre des finances publiques, et sur les réserves de change en raison du remboursement en octobre 2020 d’un montant équivalent. Cette situation aurait induit un reliquat du déficit à financer, ce qui aurait conduit le trésor à effectuer une autre sortie à travers l’émission en décembre 2020 d’un emprunt obligataire de 3 milliards de dollars.

Dans ce cadre, la dette extérieure du trésor aurait grimpé pour représenter 18,7% du PIB et 24% de l’encours global de la dette du trésor au lieu de 14,2% et 22,4% respectivement entre 2012 et 2019. Toutefois, la structure de la dette du trésor demeure dominée par la dette intérieure qui aurait représenté 59,1% du PIB. Ainsi, et compte tenu de l’effet d’une croissance économique négative et de la détérioration du déficit budgétaire, le ratio de l’endettement global du Trésor par rapport au PIB aurait atteint 77,7% en 2020, rebondissant de 12,8 points, après avoir baissé l'année dernière à 64,9% du PIB.

Tenant compte de la dette extérieure garantie, en légère augmentation, l’endettement public global se serait accru pour atteindre 94,6% du PIB en 2020, en augmentation de près de 14,2 points par rapport au ratio de 80,4% enregistré en 2019.

***Les avoirs officiels de réserves renforcés par l’emprunt extérieur massif et les crédits bancaires stimulés par des assouplissements monétaires***

La récession économique aurait exercé des pressions sur les sources de financement monétaire, notamment les réserves internationales en devises et le niveau de la liquidité détenue par le système bancaire. Pour faire face à cette situation, des sorties massives au marché financier à l’international ont été effectuées et des assouplissements monétaires ont été activés en 2020.

Ainsi, l’impact négatif de la détérioration des recettes touristiques et de la chute des entrées au titre des investissements directs étrangers, sources génératrices de devises, sur les avoirs officiels de réserves, aurait été rattrapé par le repli des importations dans un contexte de prix faibles au niveau mondial, la rigidité à la baisse des transferts des MRE et le recours à d’autres instruments de financement. Il s’agit du tirage sur la totalité de la Ligne de Précaution de la liquidité et la mobilisation des fonds sur le marché financier international. Compte tenu de ces facteurs, les avoirs nets de réserve se seraient renforcés, frôlant ainsi le niveau de 300 MMDH au lieu de 263,8MMDH enregistré en 2019. Elles auraient ainsi assuré une couverture de près de 7,4 mois d’importations de biens et services, en hausse par rapport à 5,4 mois enregistré en 2019.

Quant aux autres contreparties de la masse monétaire, l’accroissement des crédits bancaires de près de 4,5% aurait été dû principalement à l’accélération des crédits de trésorerie, et à la tendance haussière des créances en souffrance, alourdies davantage par les échéances reportées des crédits. Cependant, les crédits à l’équipement et ceux à l’immobilier auraient affiché un ralentissement, alors que les crédits à la consommation auraient accusé une baisse de près de 2,5% au lieu d’une hausse moyenne annuelle de 11,7% durant la période 2002-2019.

Dans ces conditions et compte tenu de la forte expansion des créances nettes des institutions de dépôt sur l’administration centrale, sous l’effet du recours massif du trésor au marché intérieur afin de satisfaire ses besoins importants de financement, la masse monétaire aurait connu un rebond de près de 7,7%, en forte hausse par rapport à 3,8% enregistrée en 2019 et 4,2% entre 2012 et 2018.

1. ***Perspectives de l’économie nationale en 2021 :***

***Sortie de la récession et récupération partielle de l’économie nationale***

Les perspectives économiques nationales pour l’année 2021 tablent sur une reprise de la demande extérieure adressée au Maroc en raison des espoirs nés du lancement des campagnes de vaccination, ce qui devrait favoriser l’ouverture des frontières et entrainer un regain de confiance des ménages et des investisseurs.

Ces prévisions économiques prennent également en considération les dispositions annoncées dans la loi de finances 2021 et supposent la réalisation d’une production céréalière moyenne de 75 millions de quintaux durant la campagne 2020/2021.

Sur la base de ces hypothèses, et avec la consolidation des autres cultures, de l’élevage et de la pêche maritime, le secteur primaire devrait enregistrer une hausse de l’ordre de 11% de sa valeur ajoutée en 2021 au lieu d’une baisse de 7,1% en 2020.

Les activités du secteur secondaire, soutenues par l’amélioration des demandes extérieure et intérieure, devraient connaître un regain de dynamisme, avec une valeur ajoutée en amélioration de 4,1% en 2021 contre un net repli de 6,3% en 2020. Ainsi, les industries de transformation devraient profiter de la reprise des industries alimentaires et du textile et habillement suite au raffermissement attendu de la demande européenne. Quant aux activités des industries mécaniques, métallurgiques et électriques, celles-ci devraient afficher une timide reprise freinée par les contreperformances persistantes des secteurs de l’automobile et de l’aéronautique au niveau mondial.

De son côté, le secteur minier, tirant profit de la bonne tenue de la demande mondiale et du renforcement de la production du phosphate et ses dérivés, devrait continuer d’afficher de bonnes performances, avec une croissance de 3,2% en 2021. Quant aux autres minerais, la hausse prévue des prix sur les marchés internationaux devrait stimuler leur production en 2021.

L’activité du Bâtiment et Travaux Publics devrait, de son côté, connaître une croissance de 5,1% en 2021 après une chute de 9,8% en 2020. Ce rythme de croissance devrait être attribuable au dynamisme de l’activité des travaux d’infrastructure favorisé par la hausse de l’investissement public. Quant à la branche du bâtiment, elle devrait être tirée par une reprise de la demande et favorisée par la politique publique mise en œuvre en 2020, et la nouvelle politique axée sur la digitalisation et une gestion intelligente et inclusive des espaces urbains, afin d’apporter des solutions aux défis soulevés par la crise de la Covid-19.

Par ailleurs, le secteur tertiaire devrait connaître une légère amélioration de son rythme de croissance de 3,4% en 2021 au lieu d’une baisse de 6,8% en 2020. Ce redressement s’explique par une reprise lente et graduelle des activités des services marchands, particulièrement celles du transport et du commerce, tirées par la demande intérieure suite aux effets positifs attendus de la vaccination anti-Covid19. Cependant, l’activité touristique devrait continuer de pâtir des effets de la crise. Pour accélérer son redémarrage, le secteur touristique devrait bénéficier du plan de relance mis en œuvre dans le cadre d’un contrat programme (2020-2022). Ce plan ambitieux vise le soutien financier, l’encadrement et l’appui des entreprises touristiques.

Dans ces conditions économiques entourées d’incertitudes liées à la pandémie, et tenant compte d’une évolution de 4,7% prévue des impôts et taxes sur produits nets de subventions, **le Produit Intérieur Brut devrait enregistrer une croissance de l’ordre de 4,6% en 2021** après une récession de 7% en 2020. En valeur, le PIB devrait enregistrer une progression de 5,8%. Cette évolution fait ressortir une légère hausse de l’inflation, mesurée par l’indice implicite du PIB, de 1,1% au lieu de -0,1% en 2020. De sa part, le marché du travail connaitrait une légère baisse du taux de taux chômage qui serait de 11,1% au lieu de 12,8% en 2020.

***Relatif redressement de la demande intérieure.***

La confiance des ménages devrait se rétablir progressivement en 2021, sous l’effet de la reprise prévue de l’activité économique et la maîtrise attendue de la pandémie. La consommation des ménages devrait ainsi s’accroitre de 3,9% en volume, après sa contreperformance enregistrée en 2020, contribuant positivement à la croissance de 2,2 points.

La consommation des administrations publiques devrait s’améliorer de 5,7%, après 6,2% en 2020, contribuant de 1,3 point à la croissance du PIB. Au total, la consommation finale nationale devrait augmenter de 4,4% au lieu d’un repli de -5,4% en 2020, ramenant sa contribution à la croissance du PIB à 3,4 points au lieu d’une contribution négative de -4,1 points en 2020.

Si la consommation devrait reprendre graduellement, l’investissement quant à lui, reste tributaire d’une politique de relance budgétaire et d’une reprise de confiance et de plus de visibilité quant aux perspectives de l’avenir.

Dans ce cadre, le Fonds Mohammed VI pour l’investissement a été créé et devrait être doté de 45 MMDH, dont 15 MMDH provenant du budget général de l’Etat. Les 30 milliards restants devraient être mobilisés auprès des partenaires internationaux et d’institutionnels locaux. Ce fond serait alloué aux secteurs prioritaires, tels que la restructuration industrielle, les activités à fort potentiel, les petites et moyennes entreprises, les infrastructures, et le tourisme. Le volume global des investissements publics devrait donc passer à 230 MMDH en 2021 au lieu de 182 MMDH en 2020, enregistrant une hausse de 26%.

Dans ces conditions, la formation brute de capital fixe devrait connaitre une hausse en volume de 6,5%. Sa contribution à la croissance économique devrait être positive de 1,7 point. La variation des stocks devrait, pour sa part, avoir une contribution positive de 0,2 point à la croissance du PIB au lieu d’une contribution négative de -0,8 point en 2020. Tenant compte de ces évolutions, l’investissement brut devrait s’accroitre de 6,7% avec une contribution positive de 2 points à la croissance au lieu d’une contribution négative de -3,2 points prévue en 2020.

Globalement, la demande intérieure, devrait enregistrer un accroissement de 5% après son recul de 6,7% en 2020, avec une contribution positive de 5,4 points à la croissance économique au lieu d’une contribution négative de 7,3 points en 2020.

Sur fond d’une amélioration des perspectives de la croissance économique mondiale, les échanges commerciaux devraient retrouver progressivement leur rythme de croissance en 2021. L’amélioration de la demande étrangère devrait stimuler le niveau des échanges extérieurs de l’économie nationale.

 A cet effet, les exportations de biens et services en volume devraient afficher une nette croissance de 7,6% par rapport à leur baisse enregistrée en 2020, de même les importations de biens et services devraient s’améliorer de 8% au lieu de leur recul prononcé de 12,2% en 2020. Ainsi, la demande extérieure nette devrait dégager une contribution négative de 0,7 point, soit une détérioration d’un point par rapport à sa contribution en 2020.

Eu égard au redressement des marchés alimentant une légères hausse des prix, la valeur des exportations des biens et services devrait progresser de 8,3% alors que les importations de biens et services en valeur devraient croitre de 9,8%. Ainsi, le déficit en ressources devrait se détériorer pour atteindre 9,4% du PIB au lieu de 8,9% du PIB en 2020. En outre, et en tenant compte des revenus extérieurs nets, le compte courant devrait dégager un déficit de 3,3% du PIB, soit un creusement de 1,1 point par rapport à son niveau enregistré en 2020.

***Légère atténuation du déficit budgétaire et maintien d’un taux élevé d’endettement en 2021***

L’année 2021 devrait être marquée par un retour progressif des recettes fiscales, tenant compte de l’amélioration attendue de l’activité économique et des différentes composantes de la demande. Elle serait caractérisée également par la poursuite de la mobilisation des fonds nécessaires pour la couverture des charges additionnelles liées aux programmes et projets annoncés dans la loi de finances 2021 et aux efforts de rétablissement des équilibres macroéconomiques.

Ainsi, la collecte des recettes fiscales devrait se renforcer en 2021 par la hausse des recettes des impôts indirects, notamment celles de la TVA intérieure bénéficiant de la reprise de la consommation des ménages, qui profiterait de l’amélioration des revenus ruraux et des recettes des MRE. De leur part, les recettes de la TVA à l’importation et celles des droits de douanes devraient s’améliorer, en lien avec la progression des importations, traduisant la reprise de la demande intérieure. Toutefois, les recettes au titre des impôts sur les sociétés qui seraient calculés sur la base des résultats de l’année précédente, devraient fléchir en 2021.

 Compte tenu de la hausse attendue des recettes non fiscales en 2021, sous l’effet des ressources générées par les nouveaux mécanismes de financement des investissements publics selon la loi de finances 2021, les recettes ordinaires devraient progresser de près de 3%, pour représenter 20,5% du PIB en 2021.

Quant aux dépenses courantes, elles devraient atteindre 21,5% du PIB, suite notamment à l’augmentation des dépenses de fonctionnement, aussi bien de la masse salariale que des biens et services. De même, les dépenses de compensation devraient augmenter en lien avec la hausse prévisible des prix notamment du gaz butane en 2021.

En tenant compte des dépenses d'investissements qui représenteraient 6% du PIB en 2021, le déficit budgétaire devrait connaitre un allégement de près d‘un point pour atteindre 6,4% du PIB, après 7,4% estimé pour l'année 2020.

La mobilisation des ressources financières sous forme d’emprunts internes et externes pour couvrir les besoins de financement de l’année 2021 devrait comprendre le paiement d’une partie des dépenses ordinaires, le financement des investissements ainsi que l’engagement de l’amortissement de la dette publique.

Dans ces conditions, la part de la dette du trésor devrait connaitre une hausse de près de 0,6 point en pourcentage du PIB pour atteindre 78,3% du PIB au lieu de 77,7% du PIB en 2020 et 64,9% en 2019. Tenant compte de la dette extérieure garantie, le taux d’endettement public global devrait se situer à 95,6% du PIB après 94,6% en 2020.

***Un niveau satisfaisant des avoirs en devises et accentuation des besoins de liquidité bancaire***

Le marché monétaire devrait bénéficier en 2021 de l’allégement du déficit courant en 2020, malgré les pertes de devises au niveau des recettes de voyage. Ainsi, et tenant compte de la sortie du Trésor à l’international prévue en 2021, après celle effectuée en 2020 et des entrées en devises attendues des IDE, les réserves internationales nettes devraient s’améliorer légèrement par rapport à leur niveau enregistré en 2019 pour couvrir près de 6,5 mois d’importations de biens services en 2021.

Compte tenu du dynamisme attendu de la consommation des ménages et de l’investissement, le marché monétaire serait marqué par la poursuite des tensions sur les besoins de liquidité bancaire[[2]](#footnote-2) en 2021, qui devraient s’accentuer à près de 85,2 MMDH, après 65,3 MMDH en 2020.

Pour ce qui est des crédits bancaires, ils devraient s’accroître à un taux de 4% en 2021, sous l’effet de la reprise prévue des activités économiques et de l’impact attendu des programmes de soutien des ménages et de relance des entreprises.

Par ailleurs, les créances nettes sur l’administration centrale devraient poursuivre leur tendance haussière, en ralentissement cependant par rapport à leur rythme enregistré en 2020, poursuivant ainsi la tendance du recours du trésor au marché des adjudications. Dans ce contexte, et compte tenu des prévisions retenues pour la croissance économique nationale et l’évolution du niveau général des prix en 2021, la masse monétaire devrait s’accroitre de 3,4% après la hausse de 7,7% estimée en 2020 et 3,8% en 2019.

***Conclusion :***

Au cours de l'année 2020, l'économie nationale a subi de lourdes conséquences, suite aux répercussions internes et externes de la crise sanitaire. La mobilisation des fonds nécessaires pour soutenir les classes sociales vulnérables et le tissu entrepreneurial a contribué dans une certaine mesure à atténuer les impacts socio-économiques de la pandémie.

Toutefois, l’effort additionnel que l’Etat serait amené à fournir en vue de soutenir et relancer l’activité économique devrait impacter les équilibres financiers qui auraient enduré des difficultés majeures. Un renforcement des recettes de l’Etat est attendu pour rétablir l’équilibre budgétaire et assurer sa soutenabilité. Ceci interpelle sur la qualité du système fiscal en vigueur et le degré de son efficience face notamment aux crises. Il serait, ainsi préconisé d’accélérer la mise en œuvre d’une réforme de la fiscalité en s’appuyant sur les recommandations des assises fiscales de mai 2019.

Par ailleurs, la forte pression exercée sur les finances publiques se serait traduite par une augmentation du niveau de la dette publique suite à la mobilisation du financement intérieur et extérieur. Toutefois, le Maroc a encore des marges qu’il peut utiliser, en particulier la part relativement faible de l’endettement extérieur et la tendance baissière qu’a connu son coût au fils des années.

Afin de rehausser le potentiel de croissance de l’économie nationale, l’Etat est dans l’obligation aujourd’hui de s’engager sur les secteurs à fort potentiel en fédérant les grandes entreprises et consolidant celles qui sont petites et moyennes, moyennant le renforcement et la contribution à leurs ressources propres. Il est aussi illusoire de croire résoudre le problème de l’informel qui reste un secteur qui contribue dans une large mesure à la création de la valeur ajoutée et de l’emploi. Celui-ci restera utile dans les périodes de difficultés sociales que vivent les citoyens en leur apportant en particulier des services de proximité.

Pour cela, les politiques budgétaire et monétaire doivent être coordonnées dans le cadre d’une politique anticyclique qui permettra de stimuler l’activité économique et atténuer les difficultés économiques, sociales et psychologiques que la pandémie du Covid a occasionnées.

Il nous avait été donné notamment, au cours des dix dernières années, d’examiner suffisamment notre analyse des mutations que connait le libéralisme mondialisé et les incertitudes qui limitent les politiques publiques pour y faire face. Nous aurons l’occasion de les développer davantage lorsque notre pays ayant, grâce au prochain vaccin, limité voire éradiqué la vague de contaminations du Covid et ouvrir la voie à une mobilisation sanitaire de l’ensemble de ses ressources humaines et valoriser tout le potentiel de croissance et d’emploi avec les réformes attendues de son système d’éducation et de formation, de ses structures administratives et de diversification de ses activités de production.

***ANNEXE***

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | 2018 | 2019 | 2020\* | 2021\*\* |
| Valeurs Ajoutées et PIB en volume (en %) |
| Valeur ajoutée totale | 3,0 | 2,5 | -6,7 | 4,6 |
| Valeur ajoutée primaire | 2,4 | -4,6 | -7,1 | 11,0 |
| Valeur ajoutée non agricole | 3,0 | 3,7 | -6,6 | 3,6 |
| Valeur ajoutée secondaire | 3,0 | 3,5 | -6,3 | 4,1 |
| Valeur ajoutée tertiaire | 3,1 | 3,8 | -6,8 | 3,4 |
| Impôts et taxes sur produits nets de subventions (ITS) | 4,6 | 2,0 | -9,1 | 4,6 |
| PIB non agricole (VA +ITS) | 3,2 | 3,5 | -6,9 | 3,7 |
| PIB en volume | **3,1** | **2,5** | **-7,0** | **4,6** |
| Variation du prix implicite du PIB | 1,1 | 1,3 | -0,1 | 1,1 |
| Equilibre Ressources et Emplois en volume en % |
| Consommation finale | 3,2 | 2,1 | -5,4 | 4,4 |
| Ménages résidents | 3,4 | 1,8 | -9,4 | 3,9 |
| Administrations publiques | 2,5 | 3,1 | 6,2 | 5,7 |
| FBCF | 1,2 | 0,9 | -8,5 | 6,3 |
| Exportations de biens et services | 5,8 | 5,8 | -14,1 | 7,6 |
| Importations de biens et services | 7,5 | 3,4 | -12,2 | 8,0 |
| Ratios des principaux indicateurs macroéconomiques en % du PIB |
| Epargne intérieure | 23,0 | 23,3 | 21,7 | 22,1 |
| Epargne nationale  | 27,8 | 27,8 | 26,9 | 27,1 |
| Investissement brut | 33,5 | 32,2 | 29,2 | 30,4 |
| Solde de financement | -5,7 | -4,4 | -2,2 | -3,3 |
| Déficit budgétaire | -3,8 | -3,6 | -7,4 | -6,4 |
| Dette publique globale | 81,3 | 80,4 | 94,6 | 95,6 |
| Dette de Trésor | 65,2 | 64,9 | 77,7 | 78,3 |
| Réserves en mois d’importations  | 5,2 | 5,4 | 7,4 | 6,5 |

(\*)  (\*\*) : Prévisions pour : 2020 et 2021

1. Banque mondiale/ Global économic prospects/ janvier 2021 [↑](#footnote-ref-1)
2. Rapport sur la politique monétaire : Bank AL Maghrib- Décembre 2020 [↑](#footnote-ref-2)